



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 juin 2025
N° d'affaire : 2025.GRPARL.181

Rapport d'activité 2024 des autorités judiciaires et du Ministère public du canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif « Rapport d'activité 2024 des autorités judiciaires et du Ministère public du canton de Berne ».

Berne, le 3 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général